



BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES



Avec Vous

AVRIL 2018 • N°: 76

- Le mot du maire
- Les permanences
- L'état civil
- Séances du conseil municipal
- Bien vivre à Chaulnes
- La parole aux associations
- Informations diverses
- Le coin des enfants
- Centenaire 1914-1918



La vie du club de l'amitié

Repas du 1er mardi du mois, jeux de cartes du mardi après midi, les concours de belote...



 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération 

Le Mot du Maire

Le mot du
Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Moins 11 000 € : cela pourrait être le chiffre à retenir de ce bulletin, avec ce mot « moins » écrit devant. En effet, malgré les promesses de l'état de stabiliser les ponctions réalisées sur nos dotations, c'est bien une nouvelle baisse, de 11 000 € cette fois-ci, qui va amputer nos finances communales pour 2018. Ce seront donc 11 000 € que nous ne consommerons pas, par exemple sous forme de réfections de trottoirs, de voiries, de plantations, de cadre de vie,... Bien difficile de relancer l'économie locale dans ces conditions. Certes, ce que nous appelons « la dotation de solidarité rurale » a légèrement augmenté à notre avantage, mais le compte n'y est pas. Et puis, vous l'aurez constaté à la lecture de précédents comptes-rendus de conseil municipal, lorsqu'on parle de solidarité intercommunale, notre commune a déjà largement participé.

Néanmoins, les taux d'imposition locaux, quant à eux, resteront stables. Et c'est donc comme d'habitude la prudence budgétaire qui nous guidera cette année encore.

Néanmoins, nous continuons à investir pour la commune, certes pas au rythme souhaité : l'entrée de ville rue de Lihons va être aménagée, les études sont en cours concernant la réfection des rues Odon-Dumont et Jean Catelas, plusieurs bâtiments communaux et espaces publics vont être adaptés aux personnes à mobilité réduite, la crèche doit être agrandie (une bonne nouvelle pour notre ville), de nombreux travaux divers de voirie, bâtiments, cadre de vie sont également prévus malgré nos moyens en berne. Enfin, grâce à la communauté de communes, l'école maternelle va être réhabilitée et agrandie (autre bonne nouvelle).

Comme vous le constatez, du pain sur la planche encore pour votre conseil municipal qui, et je m'en félicite, continue à travailler dans la sérénité au service de tous.

Après ce long et pluvieux hiver, les beaux jours semblent enfin réapparaître. Et le moral qui va avec. Excellent printemps à toutes et à tous !

*Thierry Linéatte
Maire de Chaulnes*

Les Permanences en Mairie

❖ Assistante de Service Social (sur RDV)

Le 3^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h00

Pour prendre rendez-vous, contactez Mme PINCHEMAILLE lors de sa permanence téléphonique le mercredi de 13h30 à 16h30 au 03.20.05.60.70

❖ Mission Locale

Mardi et jeudi

(Sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ A.C.P.G./C.A.T.M : si besoin

Contacteur M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont
80 320 CHAULNES ☎ 06.14.82.22.58

❖ **La Croix rouge - Banque alimentaire** tiendra désormais sa permanence au local Croix Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

❖ **Votre agence Adecco** vous accompagne dans votre recherche d'emploi 1 mardi tous les 15 jours.

Prochaines permanences : 17 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin

Maire

M. Thierry LINEATTE

- Sur rendez-vous

Adjoints

Mme Anne LEBRUN

- Mercredi de 17h00 à 18h00

- Sur rendez-vous

M. Benoît GANCE

- Sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE

- Mardi de 17h30 à 18h30

M. Arnaud NOBLECOURT

- Jeudi de 18h00 à 19h00

Les permanences de la Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion (M.D.S.I.)

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire :

Mme De Matos

- Secrétariat ouvert au public : lundi, mardi et jeudi
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Assistante sociale :

Mme Masset

- permanence sans rendez-vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez-vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier – puériculteur :

M. Tripet

- permanence sans rendez-vous le mardi matin de 09h15 à 11h30
- rendez-vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi
- Consultation de nourrissons sur rendez-vous avec médecin de PMI :
- 1^{er} mardi de 13h45 à 16h30
- 4^{ème} lundi de 09h00 à 11h30

Sage – femme de PMI :

Mme Desmarest

- le jeudi sur rendez-vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Mme Guillaume



POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE **3237**
(Accessible 24h/24h)

Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde

Etat - Civil

Etat-civil

Ont ouvert les yeux :

14/01/2018 : **Kenza SYLLA HUTIN**

24/01/2018 : **Lucien DESNOYERS**

24/01/2018 : **Ines DUPONT**

07/02/2018 : **Lovely ELISABETH**

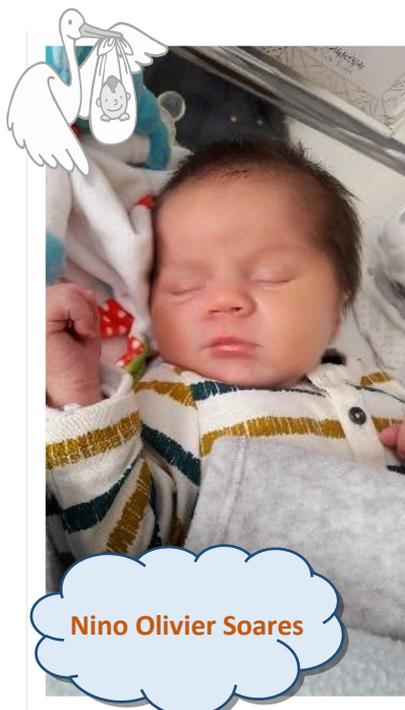
D'ABADIE DE LURBE

09/02/2018 : **Mila FERREIRA**

16/02/2018 : **Maddy TRZECINSKI**

14/03/2018 : **Nino OLIVIER SOARES**

17/03/2018 : **Gabin LECOT ROBIT**



Mariages :

27/01/2018 : **Mohamed REKEAI et Sylvie DUFRENOY**

Pacs :

20/03/2018 : **Cyril TORILLOUX et JOANA NEF**



Nous ont quittés :

11/02/2018 : **Pascal MACAIRE**

26/02/2018 : **Jean-Jacques PERSYN**

02/03/2018 : **José PINTO DA FONSECA**

26/03/2018 : **Lisiane DUMONT**

03/04/2018 : **Henri BELOT**

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

COMPTE-RENDU
Séance du conseil municipal
Du 05 mars 2018

Présents : M. Linéatte, Mmes Lebrun, Latapie-Copé, Masson, Legrand Valérie, Legrand Marie-Josée, Not, Diéval, Aberbour, MM. Gance, Merlin, Lanvin, Cheval, Capelle, Lecot, Brunoy.

Excusés : M. Noblécourt avec pouvoir à M. Gance
M. Boitel avec pouvoir à M. Lanvin

Le quorum atteint, la séance débute à 19 h 00. Mme Latapie-Copé est nommée secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance précédente amène M. Linéatte à donner la précision suivante :
- le report des crédits d'investissements voté lors de la séance du 18 décembre contient une erreur et est donc réinscrit au présent ordre du jour.

I. Comptes administratifs 2017

- **Budget commune** : section de fonctionnement / Dépenses : 1 062 339,96 € / Recettes : 1 351 009,64 €
section d'investissement / Dépenses : 268 740,87 € / Recettes : 391 160,15 €

-affectation des résultats : le budget communal laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 238 166,66 € (148 582,68 € en 2016).

Adoptés à l'unanimité

-**Budget assainissement** : section d'exploitation / Dépenses : 420 325,43 € / Recettes : 396 144,21 €
section d'investissement / Dépenses : 108 094,88 € / Recettes : 177 360,44 €

-affectation des résultats : le budget assainissement présente un déficit d'exploitation de 391 020,84 € et un excédent d'investissement de 502 602,15 €.

Adoptés à l'unanimité

M. Linéatte donne quelques informations concernant le transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes : l'AMEVA a établi en 2017 un diagnostic pour l'ensemble des communes de Terre de Picardie étant en assainissement collectif. L'année 2018 sera consacrée à l'étude et la mise en place de ce transfert par le cabinet Aquilex, transfert prévu au 1^{er} Janvier 2019.

-**Budget lotissement du tour de ville** :

section de fonctionnement / Dépenses : 41 717,47 € / Recettes : 29 636,69 €
section d'investissement : Dépenses et recettes équivalentes : 617,50 €

-affectation des résultats : le budget lotissement du tour de ville laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 16 512,10 € et un excédent d'investissement de 71 605,72 €.

Adoptés à l'unanimité

II. Délibérations FDE

M. le Maire informe que la Fédération Départementale d'Énergie a enfin transmis les quatre dossiers, dont le premier en attente depuis 2016 (!), concernant des changements de candélabres (éclairage public). Il rappelle que deux de ces dossiers font l'objet d'une procédure auprès de l'assureur de la commune. La FDE apportant sa participation financière (20 % sur les travaux, la TVA et la maîtrise d'œuvre), il convient de délibérer sur ces maîtrises d'ouvrage.

Dossier 1 : 2728 € / part communale : 1718 €.

Dossier 2 : 2202 € / part communale : 1387 €.

Dossier 3 : 3010 € / part communale : 1896 €.

Dossier 4 : 2629 € / part communale : 1656 €.

Adoptés à l'unanimité

III. Délibérations crédits d'investissement

Le conseil municipal a voté, le 18 décembre dernier, le report de 25 % des crédits d'investissements inscrits au budget 2017, afin de pouvoir honorer les premières factures 2018 avant le vote du budget. Si les emprunts ont bien été décomptés de ce calcul, le déficit d'investissement 2016 inscrit sur 2017 doit l'être aussi, ce qui n'a pas été fait. Aussi, les crédits pris en compte passent de 142 977 € à 103 576 €. M. le Maire propose de les affecter de la façon suivante :

-immobilisations corporelles (achats entrant en investissement) : 51 788 €.

-immobilisations en cours (travaux) : 51 788 €.

Adopté à l'unanimité

IV. Compte-rendu de la commission bâtiments-voirie

1) Projet FDE

La Fédération Départementale d'Énergie propose aux communes une opération collective nommée « Cocon 80 ». Elle consiste en l'isolation des combles de bâtiments communaux. Cette opération entre également dans le cadre du CEP (Conseil en Économie Partagée), auquel la commune de Chaulnes adhère depuis quelques années.

Les bâtiments concernés sont : la crèche et la mairie.

- Crèche : retrait des anciens faux-plafonds rampants et remplacement par des faux plafonds horizontaux et laine de verre. Ces travaux seraient coordonnés avec l'agrandissement prévu de la crèche. Dans ce cas, il convient de supprimer de la prestation « Cocon 80 » la circulation vitrée.

Coût : 23500€ HT.

- Mairie : sont concernés tous les combles situés au second étage de la mairie et la salle des votes. La commission s'accorde à juger que certains travaux (déroulement de laine de verre) peuvent aisément être réalisés par les employés communaux.

Travaux retenus : salle des votes / suppression des skydômes, et des deux puits de lumière (remplacés par un faux plafond) + isolation par laine de verre.

Coût : 5 000€ HT

Possibilité de travaux annexes : changement des chauffages électriques obsolètes, passage à l'éclairage par leds.

C'est la FDE qui mutualise l'ensemble des demandes et travaux pour le département, prend en charge la maîtrise d'ouvrage, la TVA et amène une participation financière.

Adopté à l'unanimité

2) Rue de Lihons :

Sa rénovation fait déjà l'objet d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau EVIA, dans le cadre du programme « entrées de ville ».

La commission retient les prestations suivantes :

- Trottoir enrobés noirs + bordures + caniveaux.
- Pavés rouge flammé en entrées de garage, comme les tranches précédentes.
- Passages piétons avec bandes podotactiles.
- Marquage de traverse de route (chemin de randonnée près du château d'eau) en résine rouge.
- Marquage du carrefour avec l'entrée de la rue de Picardie sous forme de plateau en résine (avec impression de plateau surélevé).

EVIA a été recontacté afin de refaire une estimation du coût des travaux.

3) Projets en cours / Informations

- Problème des poids lourds rue D et R Leroy : l'agence routière Est se charge de rectifier la signalétique à Omiécourt.
- Signalétique : La société « Virages » a transmis son devis concernant le remplacement de panneaux routiers dans la commune.
- La maison du CIL a renvoyé un projet d'aménagement de la zone AU2, complètement différent du précédent. Un RDV est prévu avec M.Pruvot, chargé de projet.
- Problème d'inondation rue d'Edemissen : M.Linéatte a rencontré le maître d'œuvre, VERDI, pour évoquer le sujet et résoudre ce problème.
- M.Merlin évoque quelques dysfonctionnements au centre-socio-culturel : équipements vieillissants, disposition des cuisines.

V. Informations diverses

- M. le Maire fait le point sur la recherche pour le moment infructueuse d'un(e) secrétaire général(e), sur le personnel communal en longue maladie ou en disponibilité.
- La crèche « les Pipious » connaît à nouveau des difficultés financières (suppression des contrats aidés, baisse des subventions,...). M. Linéatte et M. Cheval, en tant que président de la communauté de communes, doivent se rencontrer pour évoquer ce sujet.
- La commune accueillera le congrès cantonal des CPG/CATM le 24 Mars 2018 (alternance annuelle avec Lihons, Dompierre, Assevillers).
- La commune accueillera le congrès départemental des AFFAA (Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche) le 15 Avril 2018.
- La commune commémorera le 11 Novembre 2018 le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Une réunion de travail est organisée en mairie le Vendredi 9 mars avec M. le Président de la communauté de communes, la batterie-fanfare de Lihons, le Souvenir français, l'association Santerre 14-18, M. le Président du SARCOM et M. Noblécourt.
- M. le Maire commente le document transmis aux communes concernées par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (ex Pays Santerre Haute-Somme), qui établit un bilan des actions menées et des perspectives à venir, basées sur trois grands axes : attractivité économique et touristique, aménagement du territoire, développement culturel et patrimonial. M. Cheval (président du PETR) précise que cette nouvelle dénomination était indispensable pour élargir au contrat de ruralité, synonyme de subventions importantes de l'Etat.

La séance est levée à 21 h 30.

FAISONS CONNAISSANCE AVEC UN COMMERÇANT DE CHAULNES

Bien vivre à
Chaulnes



Billoré Matériaux

Quincaillerie à Chaulnes

Adresse : 17 Rue Jean Lebas, 80320 Chaulnes

Téléphone : 03 22 83 15 58

Didier et Catherine BILLORE ont repris l'entreprise familiale en 1995. Celle-ci a été fondée à l'époque de Napoléon 3 et le métier principal était maréchal-ferrant. Cette activité consistait à ferrer les pieds des chevaux et autres équidés et à s'occuper de leur parage.

Aujourd'hui les activités de cette entreprise sont la métallerie, la serrurerie et le négoce des matériaux de construction. L'atelier de Didier et de ses 4 salariés pour la partie métallerie et serrurerie est localisé rue du chemin de fer et le reste de l'activité est situé rue Jean LEBAS, où Catherine tient le commerce avec 1 salarié.

Les chantiers de cette entreprise sont divers et variés ainsi que la clientèle qui se compose de particuliers et de professionnels du bâtiment. Son champ d'action se situe dans un rayon d'environ 100 kms.

Pour se détendre, Didier aime jouer du piano ou rénover les vieilles voitures ; mais sa passion première est le billard français. Il est d'ailleurs champion de Picardie et a participé à deux championnats de France : LORIENT et BELFORT.

Prochainement il participera aux compétitions pour la finale des Hauts de France.

Adhérent au club de billard d'Harbonnières depuis 15 ans, Didier en est le Président depuis 3 ans.

Catherine quant à elle, réserve ses quelques temps libres pour rendre visite à leurs deux filles en Région Parisienne et à faire du shopping.

Présents tous les jeudi soirs, sur la place de la mairie de 18h00 à 20h30 :

La Ch'tite alsacienne de Vrely

Pour vos salons et fêtes.

Famille, anniversaire, départ en retraite ou autres.

Nous nous occupons de la préparation de la cuisson au feu de bois de vos Flammeküèches.

Recette et méthode traditionnelle Alsacienne de qualité.

06 89 54 79 34 ou 06 77 79 28 68 - Louise sera à votre écoute

Devis gratuit

Domicile ou salle – 50 kms autour de Rosières en Santerre

N'attendez pas pour réserver vos dates.



POUR AIDER LA BIODIVERSITE DE VOTRE JARDIN, INSTALLEZ UN HOTEL A INSECTES !



Le but d'une maison à insectes est d'offrir un abri aux auxiliaires du jardin, pour l'hiver : bourdons, guêpes, papillons et autres pollinisateurs, coccinelles, chrysopes et autres prédateurs naturels des nuisibles du potager et du verger.

Qu'est-ce qu'un hôtel à insectes ?

Un hôtel à insectes regroupe plusieurs "chambres", des abris spécifiques en fonction des différents types d'insectes.

Pourquoi installer un hôtel à insectes dans son jardin ?

C'est en bannissant tout produit chimique de votre jardin que vous verrez y réapparaître une foultitude d'insectes, nuisibles comme auxiliaires. Pour lutter contre les premiers, il faut favoriser la présence des seconds. L'idéal en cas d'attaques de pucerons, de psylles ou de limaces est de disposer dans son jardin d'une "armée" toujours prête à les repousser. Attirez ces "soldats" en leur offrant le gîte et le couvert.

Pour le **couvert**, pensez aux plantes mellifères (pour nourrir les abeilles toute l'année), aux prairies fleuries, aux haies champêtres. Laisser un coin de son jardin reculé, sauvage, à la merci des mauvaises herbes suffit souvent amplement !

Pour le **gîte**, installer des abris spécifiques à chaque insecte auxiliaire vous assure la présence de leurs œufs et de leurs larves (souvent plus voraces que les adultes) dès le retour des beaux jours, déjà sur place pour empêcher la prolifération des nuisibles.

Comment bien installer un hôtel à insectes dans son jardin ?

L'hôtel à insectes se place dans un coin reculé du jardin, pour la tranquillité de ses occupants, accroché à 30cm du sol, sur un arbre ou un mur, à l'abri des vents forts et des pluies violentes... Au pied de cet hôtel, une prairie fleurie ou une friche où pullulent les "mauvaises herbes" fournira la première nourriture de vos protégés. Nombreux sont les endroits du jardin où les insectes peuvent trouver refuge pour l'hiver ou pour pondre :

- un tas de branchage laissé à l'abandon ;
- quelques grosses pierres ou mieux un muret en pierres plates non cimentées ;
- une zone sableuse ou terreuse laissée nue ;
- un point d'eau, utile à toutes les espèces animales.

Cet hôtel à insectes sera prochainement installé dans le jardin public de la commune. Celui-ci a été réalisé par un Monsieur à la retraite dont la passion est de revaloriser les matières. Il n'a utilisé que des matériaux de récupération (palettes, briques, ferraille..).

Au nom de la commune, nous le remercions.....



CONCOURS DE NICHOIRS

Les talents créatifs au rendez-vous...

LES 10 COMMANDEMENTS DU NICHOR



1- le bon modèle tu choisiras

la dimension du trou d'entrée permet de sélectionner les hôtes que vous désirez privilégier.

2- solidement tu le fixeras

il faut bien attacher votre nichoir à un support solide et stable, grâce à une ou des fixations qui ne risquent pas de rouiller ou de s'altérer.

3- un bon matériau tu privilégieras

le nichoir doit être solide et robuste. Évitez les bois traités: avec le temps, il prendra ainsi une teinte plus terne qui contribuera à le fondre dans l'environnement.

4- un endroit abrité tu chercheras

l'endroit choisi devra être calme, plutôt éloigné d'une route ou d'un chemin fréquenté et le plus abrité possible des intempéries.

5- à l'abri des prédateurs tu le mettras

il est important d'installer le nichoir à l'abri des prédateurs (chats, écureuils...) : vous pouvez par exemple placer un grillage à mailles larges autour du nichoir.

6- à n'importe quel moment de l'année tu le placeras

il est en fait possible d'installer des nichoirs toute l'année.

7- un nombre raisonnable tu installeras

évités de placer deux nichoirs destinés aux mêmes espèces trop près l'un de l'autre

8- un minimum de fois tu le visiteras

limitez vos visites. utilisez des jumelles pour regarder de loin.

9- en fin de saison tu le nettoieras

le nid doit être facilement accessible pour pouvoir être nettoyé en fin de la saison de nidification.

10- les autres tu convaincras

convainquez vos amis, vos connaissances d'installer aussi des nichoirs. Les cavités naturelles sont en effet de plus en plus rares, et les bâtiments modernes offrent de moins en moins de sites favorables aux oiseaux : vous pouvez les aider!

La commune de CHAULNES propose un concours « de nichoirs », dont les objectifs sont d'attirer les oiseaux dans vos jardins ou sur vos balcons : les nourrir en hiver, leur fournir de l'eau pour boire et se baigner. Plusieurs espèces ont en effet besoin de ces sites de nidification artificiels car leurs habitats naturels s'appauvrissent : les haies et les arbres morts disparaissent, les façades des nouveaux immeubles sont lisses et hermétiques, les vieux tas de bois et les ronciers sont éliminés et les murets sont détruits. Alors, si vous aimez les oiseaux, la nature et que vous êtes bricoleurs :

A VOS CLOUS, MARTEAUX, BOIS ET SURTOUT A VOTRE IMAGINATION... !

Le règlement du concours est diffusé ci après et sera consultable sur le site de la mairie. Pour tout renseignement vous pouvez également contacter l'accueil de la mairie au 03.22.83.80.80.

Un jury procédera en septembre 2018 à l'évaluation des nichoirs qui auront été fabriqués et déposés en mairie avant le 15 septembre 2018. Les 3 nichoirs sortant en tête de l'évaluation seront installés dans le jardin public de la commune.



RÈGLEMENT

Concours de nichoirs sur la commune de Chaulnes en 2018



Ce concours s'adresse :

- Aux particuliers,
- Aux enfants des écoles primaires,
- Aux collégiens,
- Aux associations,

Le jury :

Sera composé des 5 conseillers municipaux, membres de la commission communication et environnement.

Descriptif :

- Les nichoirs devront être réalisés dans des matériaux résistants aux intempéries pour assurer aux oiseaux leur nourriture pendant l'hiver.
- Ils seront des créations personnelles et non des produits achetés tout faits.
- Les dimensions ne devront pas excéder 40/40/40 cm.
- Le poids ne devra pas dépasser 3kgs.

L'organisation :

Les œuvres déposées à la mairie de Chaulnes avant le 15 septembre 2018 seront exposées lors des remises de prix du concours des maisons fleuries en octobre 2018.

- Les réalisations qui n'auront pas été retenues dans les trois premiers seront restituées à leur propriétaire à l'issue de la cérémonie.
- Les 3 nichoirs sortant en tête de l'évaluation auront l'honneur d'être installés dans le jardin public de la commune.

Droit à l'image :

Le fait de participer au concours implique l'autorisation aux organisateurs de photographier les réalisations, d'utiliser ces photos gratuitement dans des outils de communication.

La participation au concours sous-entend l'acceptation du présent règlement.



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Nous vous rappelons que le concours communal « maisons fleuries » est ouvert à tous. Il est destiné à valoriser le fleurissement réalisé par les habitants et à offrir un cadre de vie plus agréable à tous. Chaque maison fleurie est unique. Elle est l'image de notre histoire et de notre créativité individuelle. Fleurir sa maison, son balcon, son pas-de-porte est un moment convivial, un moment de plaisir et peut-être la joie d'être récompensé autour d'un verre de l'amitié.

Alors n'hésitez pas à planter quelques fleurs et à participer au concours des maisons fleuries 2018.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES DE CHAULNES 2018

A retourner en Mairie de CHAULNES, Commission communication et environnement, pour le 31 mai 2018

Madame – Monsieur :

Adresse :

..... Tél :

Souhaite(nt) participer au « concours communal des maisons fleuries de CHAULNES » dans la catégorie :

- * maison avec jardin très visible de la rue
- * maison fleurie sans jardin (possibilités limitées)
- * balcon sans jardin visible de la rue (immeubles collectifs)
- * commerce et entreprise

* Je cède les droits à l'image de diffusion des photos de ma propriété dans le cadre de la valorisation du concours des maisons fleuries organisé par la commune de CHAULNES.

* Je n'autorise pas la diffusion de photos de ma propriété.

Date et signature :

o : cochez la case correspondante à votre choix

LE CLUB DE L'AMITIE DE LA COMMUNE

HISTORIQUE

Le Club de l'Amitié a été créé voilà plus de 50 ans à l'initiative de la municipalité. Le but originel était d'offrir aux personnes âgées de la commune la possibilité de se rencontrer de façon amicale autour de jeux de société. A sa création, l'association était présidée par Mr GILLERON. Le flambeau a été repris ensuite par Mr VION puis Mr GAZIER et Mr COUANAY jusqu'en 2004.

AUJOURD'HUI

Madame DENORME en assure la présidence.

Le bureau est constitué de la Présidente, d'une secrétaire Mme Bernadette MASSON, d'une trésorière Mme Annette DOUAY et de 5 membres. Le nombre d'adhérents est de 33.

Avec ses activités actuelles très diversifiées, à prix modique, le club rassemble régulièrement une grande majorité de ses membres, ce qui permet de tisser des liens amicaux entre personnes de tout âge. On y vient pour partager ses difficultés, surmonter sa solitude, pour trouver un réconfort, mais aussi pour échanger ses idées, ses souvenirs, ses pratiques, apprendre des nouveautés, découvrir des horizons inconnus et parfois trouver des solutions à certains de ses soucis ... sans oublier les aspects humanitaires et aide aux autres ... et bien sûr, pour se distraire !

Le club fonctionne systématiquement tous les mardis de 13h30 à 17h30 dans la salle Saint-Didier, mise à disposition gracieusement par la mairie.

LES ACTIVITES HABITUELLES :

- ✓ Jeux de société divers (jeux de cartes, jeux de lettres, jeux de réflexion, etc...)
- ✓ Goûters en commun offerts par le club,
- ✓ Repas tous les 1^{ers} mardis du mois cuisinés par Stéphane BARTKOWIAK,
- ✓ Journée galette des rois,
- ✓ Journée crêpes à la chandeleur,
- ✓ Chacun fête son anniversaire, et le club offre le gâteau pour fêter les 90 printemps des adhérents,
- ✓ Organisation d'un concours de belote une fois par an, qui attire environ 25 équipes,

Tous les membres de cette association attendent d'autres adhérents pour grossir le groupe.

Alors toute personne désireuse de passer d'agréables après-midis peut rejoindre le club. Les renseignements sont à prendre auprès de Madame DENORME au 03.22.85.44.23



PROGRAMMATION DES ANIMATIONS

CHAULNES

Les jeux d'enquête s'invitent dans votre médiathèque

Mardi 24 avril de 14h à 17h: Atelier tablettes tout public

Jedi 26 avril de 14h à 17h: Atelier jeux de société tout public

Vendredi 27 avril de 14h à 17h: Jeux Wii U Adultes et enfants à partir de 7 ans

Mercredi 23 mai à partir de 14h : Contes en Pays de Somme en partenariat avec le PETR* où vous participerez à un jeu de piste à travers la médiathèque.

Devenez détective en défiant tous les stratagèmes des différents jeux d'enquête en partenariat avec Gaëtan de la Sté PICWIC Longueau.

Mercredi 30 mai de 14h à 16h Jeux de plateau Cluedo et Cluedo Juniors

Samedi 09 juin de 9h30 à 11h30 Jeux de plateau Scotland Yard et Scotland Yard Juniors

Mercredi 13 juin de 14h à 15h Atelier créatif « le plastique dingue » (afin de créer des pièces nécessaires pour le jeu d'enquête)

et de 15h à 16h Les trois Brigands

Mercredi 20 juin de 14h à 16h jeu Mystérium, + rédaction d'une énigme qui circulera tout l'été...



Exposition « scènes de crimes à la bibliothèque » en partenariat avec la Bibliothèque de Compiègne du 20 mai au 30 juin 2018

POUR VOUS INSCRIRE

IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.

Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Régler le montant de l'adhésion fixé par le règlement.

5 € : Adultes résidents de la CCTP.

8 € : Adultes extérieurs à la CCTP.

Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.



Mercredi 06 juin : Journée sur la prévention routière en partenariat avec la Sté Groupama. Découvrez la voiture Tonneau, les lunettes de simulation alcool/fatigue, le simulateur de conduite en présence de professionnels aguerris.

ROSIERES EN SANTERRE

Du 12 avril au 15 mai : Exposition " Villes et Pays d'art et d'histoire" en partenariat avec le PETR*

Mercredi 16 Mai de 14h30 à 15h : « Ecoute une histoire » de 3 à 12 ans

Mercredi 27 Juin de 14h à 15h : Atelier « Jeux de société » Tout public

A noter dans vos médiathèques :

Eclats de lire en Somme 2018 Une nouvelle sélection de 10 livres pour les vacances, pour les jeunes âgés de 11 à 16 ans...Plus de renseignement auprès de votre bibliothécaire.



Amicale des donneurs de sang

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chaulnes et ses environs vous informe des dates de collectes à retenir :

- **Mercredi 8 août 2018**
 - **Mercredi 14 novembre 2018**
- Au centre socio-culturel de 14h à 18h.

Nous vous y attendons nombreux.

La collecte du 12 mars 2018 a permis d'accueillir 44 donneurs. Nous les remercions pour leur démarche.

A bientôt,

La présidente
Marie-Aimée BEULQUE

Quelle éthique pour le don de sang ?

Anonymat : seul l'EFS* connaît l'identité du donneur et du receveur et les données les concernant.

Bénévolat : le don de sang est gratuit et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit (argent, congé...). L'absence de contrepartie participe à la sécurité transfusionnelle.

Volontariat : le don de sang est un acte librement consenti, sans aucune contrainte.

Non-profit : le sang et les produits sanguins ne peuvent pas être source de profit. Le tarif d'une poche de sang est fixé par l'État et correspond aux frais engagés pour collecter, préparer, qualifier et distribuer les produits sanguins.

Sécurité : le bénévolat, l'entretien pré-don, la traçabilité et les tests biologiques ainsi que le professionnalisme des équipes de l'EFS* concourent à la sécurité des donneurs et des produits transfusés aux malades.

Hygiène : pour chaque donneur, le matériel utilisé lors du prélèvement est stérile et à usage unique.

Qualité : le respect de bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur le matériel et les produits garantissent la meilleure qualité des produits sanguins.

* EFS : Etablissement Français du Sang

Collège Aristide Briand de Chaulnes



Les élèves de la section sportive Longue Paume du collège de Chaulnes ont enfin leur nouvelle tenue pour cette année scolaire 2017/2018 déjà bien entamée.

L'objectif de cette opération est de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe et de représenter le collège lors des rencontres sportives avec les autres établissements. Rencontres dont la première aura lieu le mercredi 18 avril 2018 dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Puis, deux journées inter sections sont programmées courant mai et juin avec les établissements ayant une section sportive longue paume dans le district.

La fédération française de Longue Paume permet d'obtenir des tarifs compétitifs et le flochage des maillots offert. L'association sportive à laquelle adhèrent les élèves participe à hauteur de 60% du prix de la tenue, réduisant ainsi la part des familles.

Ils sont fiers de vous présenter leur équipement sur la photo ci-dessous, accompagnés de Benjamin Labruyère, entraîneur de la fédération française de Longue Paume.



Moto Club Desperados

La parole
aux
associations



Doucement, les membres du Moto Club Desperados ont enfourché leurs motos... Le janvier dernier, une balade a été organisée à l'occasion de l'enduropale au Touquet. Avec une météo particulièrement froide et humide, les motards furent courageux. Une nouvelle sortie a eu lieu le dimanche 25 mars dans la région du Nord.

Bientôt ce sera le rendez-vous annuel avec nos amis Allemands d'Edemissen du 18 au 21 mai 2018.

Cette année, nous serons dix huit personnes à les rejoindre.

Nos amis ont préparé un super programme : le samedi, nous visiterons la ville de Berlin en autocar et le dimanche, une ballade à moto est prévue.

Rappelons que les Desperados organiseront comme chaque année la traditionnelle réderie le samedi 2 juin 2018 avec une restauration et une buvette sur place.

MOTO-CLUB
DESPERADOS
DE CHAULNES

CHAULNES
PLACE DE LA MAIRIE

REDERIE

LE SAMEDI 2 JUIIN 2018
DE 8H00 A 20H00

2€ l'emplacement pour les particuliers
6€ l'emplacement pour les professionnels
sans réservation

RESTAURATION - BUVETTE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTER
le 06.33.36.37.03 OU 06.70.46.67.09

28

Comité de Jumelage CHAULNES, ses environs et EDEMISSEN



Depuis 49 ans, tous les ans à l'Ascension nous retrouvons nos amis d'Edemissen. Une année les Chaulnois vont en Allemagne, tandis que l'année suivante les Allemands viennent à Chaulnes.

Depuis tout ce temps, bon nombre de familles de Chaulnes et des environs ont tissé des liens profonds d'amitié avec des familles allemandes d'Edemissen.

Les retrouvailles sont toujours très fortes, joyeuses, et ce week-end très agréable passe trop vite... !

Cette année, c'est à notre tour de recevoir. Nos amis arriveront jeudi 10 mai et repartiront le dimanche 13 mai.

Nous avons prévu de leur faire découvrir une partie du patrimoine industriel des Hauts de France en les emmenant visiter le centre historique minier de Lewarde dans le Nord. L'après-midi de ce vendredi, et sur le chemin du retour, nous apprécierons la très jolie ville d'Arras et notamment sa magnifique place qui, avec le beffroi de la mairie, en font sa réputation.



Samedi matin, il est prévu un entraînement commun des Karatékas allemands et des judokas de Chaulnes et chacun de ces clubs fera des démonstrations de son sport.

Des jeunes collégiens de Peine (jolie petite ville voisine de Edemissen) seront du voyage pour passer ce week-end avec leurs correspondants Chaulnois, avec qui ils ont passé en février une semaine au collège de Chaulnes. Ils sont impatients de retrouver leurs amis français.



Lorsque paraîtra ce bulletin notre assemblée générale aura eu lieu. Nous l'évoquerons dans une prochaine édition.

La présidente,

Marie-Françoise AVEZ

Vous êtes tenté(e) d'établir des contacts avec des amis Allemands ? De vous plonger dans leurs façons de vivre, d'échanger, de partager... ! Mais, vous ne connaissez pas la langue... ?

Qu'importe, le comité de jumelage vous attend, rejoignez-nous.

Les personnes ci-dessous vous donneront toutes les indications nécessaires.

- Marie-Françoise AVEZ : 0322858497
- Line GANCE : 0322839192
- Viviane HANOCQ : 0322831882

L'école de musique de Haute Picardie



Les 20 ans de Harry Potter chez Livres Enchantés



Le stage de février 2018



Concert orgue, voix et instruments

Samedi 26 mai

16h00

Eglise d'Harbonnières

2^{ème} représentation du concert de clôture de stage

Samedi 23 juin

Salle multifonction de Rosières

Descendez avec Alice et le lapin au fond du terrier !



Portes Ouvertes

Samedi 30 juin de 14h00 à 17h00

L'occasion de venir découvrir les élèves, les professeurs, les membres de l'association et essayer des instruments.



En octobre 2018, l'école de musique fêtera ses 20 ans d'existence !

Lieu des cours : 24 place Henry Sy, 80320 Lihons Site Internet : <http://emhp.fr.gd> ☎ : 06 17 59 85 88

Le poker Club Chaulnois

Nous sommes déjà 43 adhérents et nous en attendons encore ! Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. Les tournois se déroulent une fois par mois, avec également la possibilité de faire une « soirée découverte ». Ceux-ci se déroulent le samedi ; l'ouverture des portes se fait à 18h et les parties démarrent à 19h, à la salle Saint-Didier, les :

26 mai, 16 juin, 21 juillet, 18 août, 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre, 08 décembre

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Géraut au 07 70 74 28 38



ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT

Du 09 juillet au 03 août 2018

Si tu as envie de t'éclater une, deux, trois ou quatre semaines viens nous rejoindre à l'accueil de loisirs Familles Rurales de Chaulnes.



Dates des inscriptions :

Mercredi 16 mai : de 18h à 20h
Samedi 26 mai : de 9h30 à 12 h

Salle des votes
Mairie de Chaulnes

Le jour de l'inscription vous munir des copies du carnet de vaccinations et du montant du quotient familial de la CAF.

Renseignements :

Ludovic Antiochus au 03/22/83/80/84
Bernadette Levert au 03/22/85/48/57

Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes ou sur la page facebook de alsh familles rurales de Chaulnes

Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes

À VENIR, AU CENTRE SOCIO-CULTUREL :

- >> Sam. 21 & Dim. 22 avril 2018
- >> Vendredi 13 juillet 2018
- >> Dimanche 05 août 2018
- >> Septembre & octobre
- >> Sam. 22 septembre 2018
- >> Sam. 29 & Dim. 30 septembre 2018
- >> Sam. 13 octobre 2018
- >> Dimanche 21 octobre 2018
- >> Dimanche 28 octobre 2018
- >> Mercredi 31 octobre 2018

TOUS EN BRIQUES (exposition LEGO)
FESTIVITÉS DU 14 JUILLET
BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES / RÉDERIE
LOTOS QUINES
SOIRÉE ACPG (repas dansant)
SALON DE LA MINIATURE
FESTIVAL OVERDRIVE
THÉ DANSANT (section Danses de Salon)
FUGU CHAULNES
APRÈS-MIDI HALLOWEEN

LOTO QUINE

Les dates des prochains lotos sont les suivantes :

Sam. 1^{er} septembre, Sam. 06 octobre, au centre-socio culturel.

1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€ / Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€

TOUS EN BRIQUES

Après les Playmobils, ce sont les LEGO® qui s'invitent à Chaulnes. Pour sa 2^{ème} édition, cette grande exposition de LEGO® va reprendre le même format qu'en 2017, avec de nombreuses collections et différents thèmes.

Il y aura une dizaine d'exposants sur place (dont 2 stands de vente).

Pendant quelques heures, vous vous prendrez pour un géant et plongerez (ou replongerez !) dans l'univers de la petite brique LEGO®.

Sur place, vous pourrez découvrir des modèles officiels, astucieusement mis en scène, ainsi que des créations originales. Vous pourrez également donner libre cours à votre inspiration !

"Tous en briques !" l'exposition ouverte à tous les enfants, qu'ils soient petits, grands ou très grands !

Ouverture : Samedi, de 10h à 18h
Dimanche, de 10h à 17h

Tarifs : Moins de 6 ans : Gratuit
Moins de 15 ans : 1€
15 ans et plus : 2€

Ne vous inquiétez pas, tout sera bientôt prêt!
Chaulnes 21 & 22 avril 2018

TOUS EN BRIQUES

2e édition
Exposition en briques LEGO®

Organisé par
OCLC
CHAULNES

Avec la participation de
BRICK-PIRATE
&
FreeLUG

Centre socio-culturel / rue Poulain
Samedi et dimanche de 10h à 18h

Ouverture le 21 avril 2018

- de 6 ans: gratuit
- de 15 ans: 1€
15ans et plus 2€

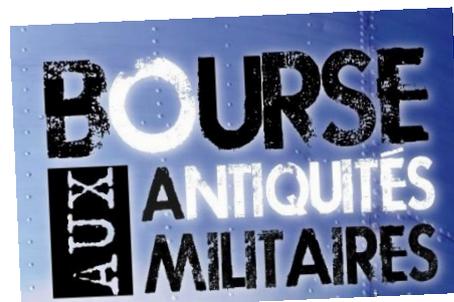
FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Les festivités auront lieu dans la soirée du 13 avec la retraite aux flambeaux accompagnée d'un orchestre de rue. Départ place de la Mairie vers 21h00, pour arriver au stade de Chaulnes, où sera tiré le feu d'artifice.

BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES

Cette édition 2018 de la Bourse aux antiquités militaires, organisée avec le Sapeur Picard de Roye, se déroulera une fois de plus au centre socio-culturel et proposera de nombreux stands. Une réderie se tiendra sur le parking du centre (**emplacement gratuit sauf pour les commerçants**).

Tarif : 2€



FESTIVAL OVERDRIVE



Le festival Overdrive ouvrira ses portes le samedi 13 octobre 2018 au centre socio-culturel, dans une ambiance plus Pop que pour les éditions précédentes, avec les Américains de **COCK ROBIN**. Le chanteur/auteur/compositeur d'origine Peter Kingsbery est toujours aux commandes du groupe depuis 1982 !

En première partie : **Awek** (formation qui vient de Toulouse), **Joelynn Avril** (de Région Parisienne) qui a fait ses débuts avec le groupe Tai Phong (le 1^{er} groupe de Jean-Jacques Goldman). Elle intervient également sur les tournées de Michael Jones depuis 2009 et a enregistré Wild Horse en 2012 avec ce dernier. Il y aura également **House Of Blues** (venant d'Abbeville) et enfin **Gamblers** (groupe d'Amiens).

Tarif : 20€ (sur réservation) / 25€ (sur place)

Horaires : Ouverture des portes dès 16h00

La réservation sera possible prochainement en Mairie.



RETROSPECTIVE

LOTOS

Du dim. 28 janvier, sam. 24 février, sam. 03 mars, dim. 11 mars, dim. 08 avril.

Beaucoup de participation pour ces lotos, avec de nombreux lots mais aussi des bons d'achats.

EXPOSITION PLAYMOBIL

09, 10 & 11 février

Malgré le mauvais temps et pour une première édition, le public était présent et l'ensemble de l'exposition s'est passé dans une très bonne ambiance.



BOURSE TOUTES COLLECTIONS

18 mars

La bourse toutes collections a trouvé sa place au centre socio-culturel depuis de nombreuses années, les habitués y sont fidèles et le public s'y déplace de plus en plus nombreux.

LHOMOND SELECTA FESTIVAL

Vendredi 30 mars

Une soirée très Rock avec le groupe français Fuzz Top, qui reprenait les titres de ZZ Top.



CHAULNES METAL FEST

Samedi 31 mars

Le festival Métal a son lot d'habitues et les fans du genre ont pu apprécier les concerts des 7 groupes présents durant toute la journée.



CONCERT DE MALTAVERN

Samedi 07 avril

Une semaine après le Rock et le Métal, c'était au tour de la musique Celtique de venir mettre l'ambiance à Chaulnes avec ce concert gratuit organisé avec Nuits Celtiques.





Assemblée Générale

Le 6 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale : l'heure du bilan, des échanges et de la présentation des projets 2018. Trois adhérents d'une même famille ne renouvellent pas leur adhésion, faute de temps. Neuf nouveaux (dont 2 féminines) nous rejoignent, amenant notre effectif à 31 licenciés. Deux étranges vélos viennent aussi accompagner nos sorties. Le calendrier 2018 est bien étoffé et devrait satisfaire tout le monde.



Accueil des nouveaux adhérents

Le 18 février, 28 adhérents accompagnés de leurs familles ont partagé un couscous afin de permettre aux nouveaux de faire connaissance autrement que sur un vélo. Quelques jeux et un diaporama des sorties 2017 ont agrémenté l'après-midi.



Ouverture de Saison Club

Le dimanche 24 février, par une température glaciale, 19 cyclos ont osé sortir de leur lit douillet pour ouvrir la saison. Le petit café n'a pas réussi à réchauffer les corps et la météo a eu raison de plusieurs d'entre nous et même des bicyclettes malgré le soleil. Les plus courageux ont affronté le vent pour un circuit autour de Chaulnes avant le retour à l'abri. Bravo à toutes et tous pour votre courage.

Ouverture de Saison Départementale à Fouilloy le 4 mars.

Ce dimanche par un temps maussade s'est déroulée notre première sortie officielle de l'année : l'Ouverture de Saison Départementale. 11 cyclos chaulnois ont représenté le club malgré la pluie, le vent et la fraîcheur. Une belle rencontre amicale animée par nos amis de Fouilloy. Un petit verre de l'amitié a clôturé cette manifestation et a redonné de belles couleurs à tous. Maintenant la saison est lancée...



Sortie dans le Vermandois



Plus de 16 mm de pluie dans la nuit, un temps peu engageant à 7 h du matin et pourtant c'est à 16 que nous représentons le 1^{er} club samarien pour la 2^{ème} place ex aequo des clubs les plus représentés à Vermand (derrière les clubs de Guise et de Saint Quentin MBK) et rentrons avec notre première récompense. Romain est revenu lui-aussi avec une coupe dans la catégorie Jeunes. Quelques crevaisons, un beau soleil pour la balade, une bonne organisation pour les 20 ans du Cyclo Club du Vermandois, nous sommes rentrés contents de cette sortie extérieure. Un beau démarrage de saison...

Agenda du Club 2018

- 1^{ère} ouverture Club, découverte du cyclotourisme, le samedi 21 avril 2018 à 14 h 30 – Gratuit
 - Fête du Vélo, dimanche 3 juin 2018 à 9 h 30 – Gratuit
- Ces deux randonnées sont ouvertes et adaptées à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Le port du casque est obligatoire. Il suffit juste d'avoir un vélo en état de fonctionnement et de la bonne humeur.
- Randonnée Chaulnoise, le dimanche 17 juin 2018 à partir de 7 h 30 – Ouverte à tous – Droits d'inscriptions (gratuité aux enfants)

CyCloCément

Le Président
Daniel REMY
Vous voulez nous rejoindre...
... 03.22.84.67.23



MARCHE RANDONNÉE CHAULOISE

Tout au long des bulletins nous avons abordé plusieurs thèmes sur les différents types de marche et les nombreux bienfaits qu'elles apportent. Nous recevons souvent des appels pour nous interroger sur les parcours, les durées ou encore les difficultés qu'il est possible de rencontrer. Nous avons donc préparé à votre intention un petit rappel qui devrait, nous l'espérons, répondre à toutes les questions que vous vous posez et qui sont encore aujourd'hui un frein à la pratique de la marche. Ces conseils vous seront utiles que vous marchiez seul ou en groupe.

Conseils aux marcheurs débutants et petits rappel aux autres.

L'ENTRAÎNEMENT : L'idéal est de développer une activité physique régulièrement à son niveau. Une seule fois ne sert à rien, il faut être persévérant et s'entraîner 2 ou 3 fois par semaine en laissant à l'organisme le temps de se reposer entre les séances. Petit à petit on se sent mieux et l'entraînement devient un plaisir. Surtout il faut bien choisir son circuit et ne pas se surestimer, il vaut mieux commencer par des randonnées faciles et ensuite passer à plus difficile.

TROUVER SON RYTHME : Trouver son rythme n'est pas facile, une allure adaptée ne fatigue pas. La marche doit démarrer **doucement** pour laisser à l'organisme le temps de s'adapter et ne pas s'épuiser sur la durée. Vous devez savoir gérer votre rythme. Pour cela, il faut éviter d'accélérer puis de s'arrêter pour souffler puis d'accélérer à nouveau, il vaut mieux aller tranquillement mais régulièrement et sans trop s'arrêter.

S'HYDRATER : Avant, pendant et après... Il faut boire surtout s'il fait chaud... S'hydrater est important car 2% de perte de poids en liquide équivaut à une perte de 20% de capacité physique. La mauvaise hydratation provoque des crampes et des douleurs aux tendons...

BIEN MANGER : Prendre un bon petit déjeuner avant la marche : des liquides, des sucres, des féculents et même de la viande si l'on aime. Il est utile d'avoir dans son sac à dos quelques en-cas : abricots secs, petits gâteaux... et de l'eau.

APRÈS L'EFFORT : Si l'on a mal aux muscles, il faut boire, les crampes arrivent à cause de la perte de sels minéraux pendant la transpiration, il faut compenser avec de la minéralisée ou une boisson isotonique. Les bananes aussi contiennent du potassium et une bonne soupe aide à l'hydratation.



Dans le dernier bulletin nous avons dit quelques mots sur Arras et son Marché de Noël et là encore, nous avons dû répondre à quelques questions sur le déroulement de nos escapades hors de notre région habituelle. Les sorties extérieures sont réalisées par autocar de 57 ou 61 places et nous partons relativement tôt soit avec le pique-nique ou en réservant un restaurant choisi pour son bon rapport qualité/prix. La matinée est consacrée aux diverses randonnées dans de jolis sites et l'après-midi nous mélangeons marches et découvertes culturelles (musée, château, expositions, etc...)



Janvier nous apporte un peu de réconfort, c'est utile quand les jours sont plus courts mais aussi plus froids et humides, avec la traditionnelle galette de Rois. Cette année tous les records furent battus avec près de 120 dégustateurs. Ils durent pourtant patienter sagement que le président ait présenté ses vœux et les projets pour l'année nouvelle.

Première marche nordique de l'année avec une bonne vingtaine de très courageux pour braver la pluie.



La rando santé n'est pas en reste.



LES PROJETS :

Le 1^{er} à venir est en avril, une journée au Chemin des Dames avec 2 beaux parcours le matin et l'arrivée à l'Abbaye. Après le déjeuner visite de la Caverne du Dragon et circuit dans l'ancien village de Craonne.

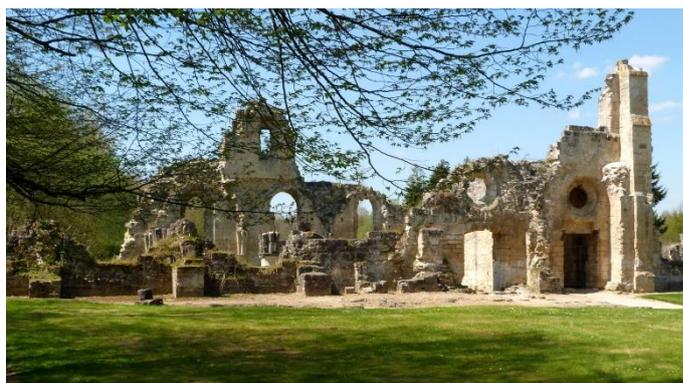
www.randochaulnes.com



À Cappy, un dimanche, bien couvert, le plaisir d'être ensemble resplendit sur les visages.



L'Abbaye de Vauclair



Les "Trésors du Santerre"

Chaque deuxième dimanche du mois a lieu le marché du terroir avec différents exposants. Un produit local est mis en avant chaque mois.

EN FÉVRIER, LA TARTIFLETTE

A ETE MISE A L'HONNEUR PAR Monsieur **Michel GAFFEL** dit « Ch'Pingouin » qui propose, entre autre des plats à emporter.



EN MARS, LE PRODUIT À L'HONNEUR ÉTAIT LES ESCARGOTS DU VIMEU :

Le producteur, **Mr Valère CARON**, a proposé à la vente des escargots cuisinés au beurre et à l'ail dans leur coquille et également des escargots préparés avec du roquefort, du rollot ou du chèvre; ces derniers étaient présentés dans des coquilles feuilletées.



EN AVRIL, LES PRODUITS À L'HONNEUR ÉTAIENT LE ROLLOT, LA CRÈME ET LE BEURRE au stand de **Mr POTEL**.



Voici le calendrier des prochaines dates du marché campagnard :

- Dimanche 13 mai : **les asperges**
- Dimanche 10 juin : **les fraises**
- Dimanche 08 juillet : **le miel**

Nouveau !

À partir de mai 2018, des consultations gratuites sans rendez-vous assurées par des avocats auront lieu à la Mairie de Chaulnes (avec Maître VANDENDRIESSCHE et Maître CHRISTIAN)

Prochaines dates :

Vendredi 4 mai de 14h à 16h

Vendredi 8 juin de 14h à 16h

Vendredi 13 juillet de 14h à 16h

Les permanences Adecco

Votre agence Adecco devient votre partenaire de proximité et vous accompagne dans votre recherche d'emploi.

Vos agences organisent depuis le 06 mars 2018 des permanences sur plusieurs communes chaque mois.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, ces agences mobiles ont pour but d'effectuer les inscriptions, mais aussi de déposer vos contrats de travail ou relevés d'heures mais également à la mise à jour de dossier et tout

A vos agendas :

>> Le repas des Aînés le Dimanche 29 Avril 2018.

Ce repas aura lieu au centre socio-culturel. Comme chaque année, les conseillers municipaux se feront un plaisir de venir vous chercher si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour vous rendre à ce repas.



>> Opéra le Dimanche 17 juin 2018 :

BARON OPERA

baron-opera.fr

Présente

Les Variations De La Vie

Avec D'un Baryton

Avec **Andrew Field**

*Une heure de chansons
d'opéra au travers du temps
suivant les caractères variés
du comique au dramatique*

Avec explications par

Patricia Lebrun

English translation provided



*À l'église Saint Didier de Chaulnes
Avenue Jean Jaurès Chaulnes 80320*

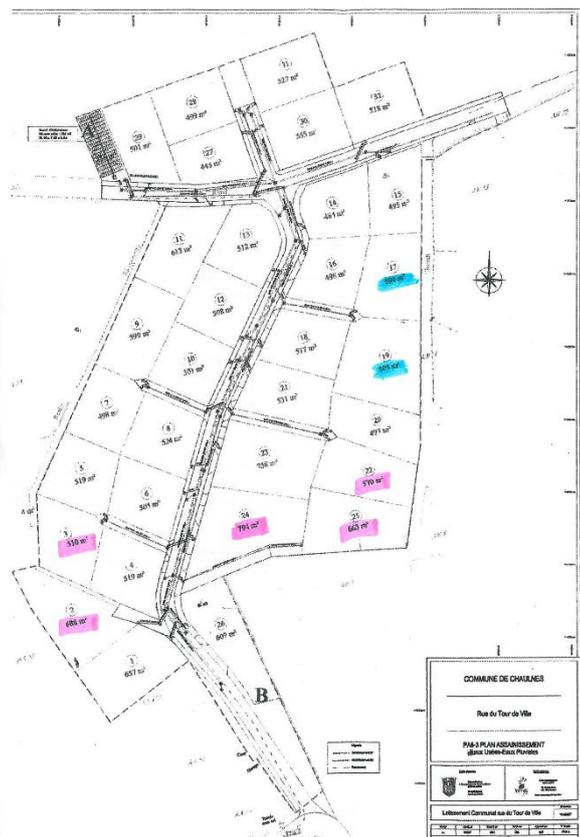
Dimanche 17 juin 2018

15h00

Entrée gratuite

*Chaussettes fournies pour y déposer une participation
à votre convenance après le spectacle*

Vous avez un projet, n'hésitez plus !



Le lotissement rue du **Tour de Ville** situé derrière la Mairie est composé de 32 terrains à bâtir. Aujourd'hui, il n'en reste plus que cinq, appartenant à la commune et deux appartenant à un particulier.

Sur le plan, sont délimités ces terrains :

En rose les terrains de la commune :

- parcelle n°2 : 688 m², 70€ le m²
- parcelle n°3 : 510 m², 70€ le m²
- parcelle n°24 : 794 m², 70€ le m²
- parcelle n°22 : 570 m², 65€ le m²
- parcelle n°25 : 663 m², 65€ le m²

Pour lesquels vous pouvez contacter la Mairie.

En bleu les terrains de Madame LELIEVRE :

- parcelle n°17 : 594 m²
- parcelle n°19 : 805 m²

Pour ces deux terrains contactez Madame LELIEVRE
au : 03 22 83 22 26

Pour vos démarches administratives, pensez à acheter un timbre fiscal électronique

Pour votre passeport, votre carte nationale d'identité, votre permis bateau, achetez votre timbre fiscal en ligne sur timbres.impots.gouv.fr

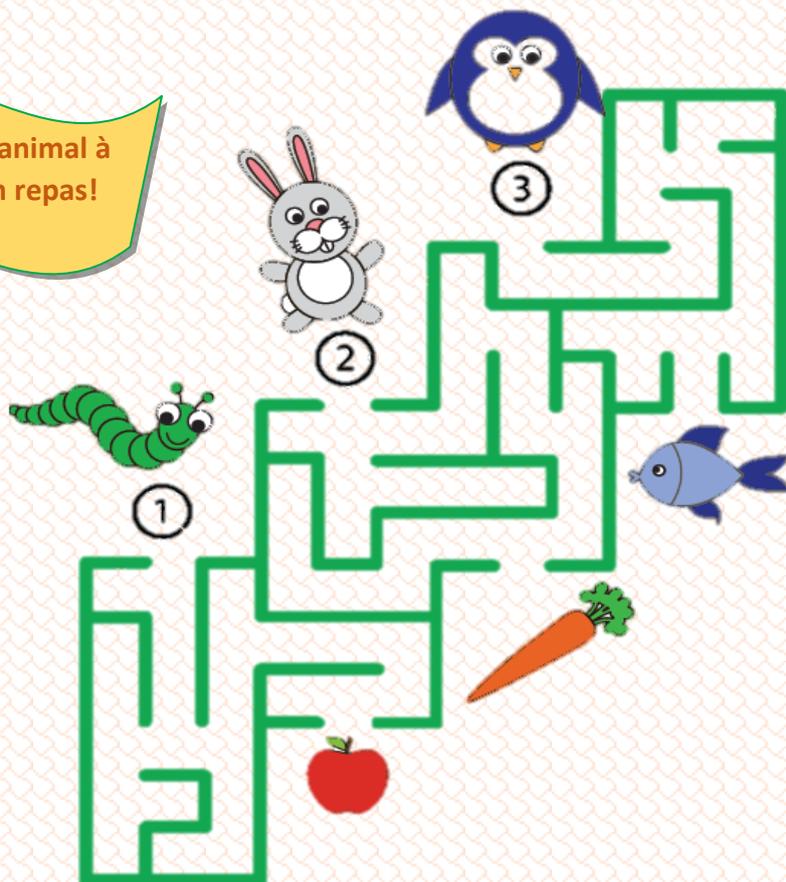
Simple et rapide, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.

Pas besoin d'imprimante : l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail.



Aides chaque animal à retrouver son repas!



Colories ce bouquet de muguet

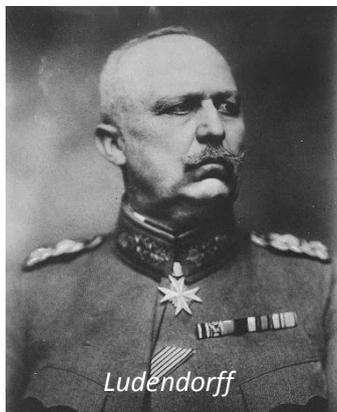


VIVE LE
1er MAI

Centenaire
1914-1918

L'ultime offensive allemande : mars-avril 1918.

Le 3 mars 1918, les bolcheviks qui viennent de prendre le pouvoir en Russie, ont signé avec l'Allemagne le traité de Brest-Litovsk ce qui permet au Reich allemand de transférer 800 000 soldats de l'est de l'Europe vers le front occidental.

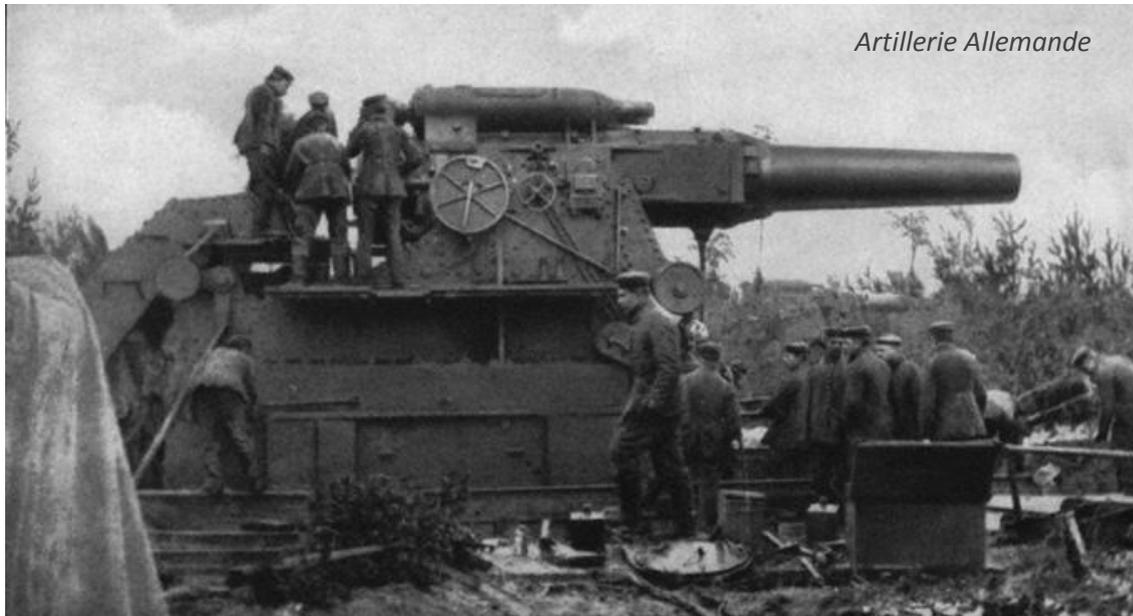


Les états-majors britanniques et français s'attendent à une ultime offensive allemande. Cependant, ils n'ont pas réussi à s'entendre sur un commandement unique. Depuis un an, les troupes allemandes, sous les ordres de Ludendorff, abandonnant l'ancien front de la Somme sur lequel s'étaient déroulés les meurtriers combats de 1916, se sont repliées sur la ligne Hindenburg (appelée ligne Siegfried par les Allemands) selon l'axe Cambrai-Saint-Quentin.

A la fin de 1916, pour permettre à l'armée française de regrouper ses forces, le front anglais a été étendu du nord de la Somme jusqu'à la forêt de Saint-Gobain. Après le repli allemand de 1917, ce sont des soldats britanniques qui sont entrés dans Chaulnes.

En 1918, d'Arras à Saint-Gobain, deux Armées britanniques sont en position : au nord, la 3^{ème}, commandée par le général Byng (quartier général à Albert) et, au sud, la 5^{ème}, sous les ordres du général Gough (quartier général à Nesle). Elles font face aux III^{ème} (von der Marwitz) et XVII^{ème} Armées (von Below) au nord, ainsi qu'à la XVIII^{ème} Armée (von Hutier), au sud.

Le 21 mars 1918, à 4h30 du matin, l'artillerie allemande se déchaîne sur l'ensemble du front : **l'opération « Michaël »** est déclenchée.



Les obus toxiques, particulièrement, sont redoutables, tant sur le plan physique que moral.

Très rapidement, les Britanniques, en infériorité numérique (26 divisions contre 50), sont contraints de reculer. S'ils parviennent à stabiliser leurs lignes au nord du fleuve Somme, il n'en va pas de même au sud. Le maréchal Douglas Haig, commandant l'ensemble de l'armée britannique demande instamment à Philippe Pétain, général en chef de l'armée française, de lui envoyer du renfort. Pétain ordonne au général Pellé, commandant le 5^{ème} Corps stationné près de Compiègne, de monter sur Noyon ; l'une des divisions de celui-ci pousse jusqu'à Quierzy. Depuis Clermont, le général Humbert (3^{ème} Armée) est informé qu'il doit se rapprocher de Ham. La 1^{ère} Armée (général Debeney) qui se trouve en Lorraine, reçoit l'ordre de se préparer à un déplacement sur l'Oise.

Le 23 mars, depuis le « Mont-de-Joie », en forêt de Crépy-en-Laonnois, une pièce à longue portée bombarde Paris. Les obus de 210 mm, pesant 104 kg, sont lancés à partir d'un ensemble de tubes ajustés les uns dans les autres. Ce jour-là, 20 obus tombent sur Paris et des communes environnantes tuant 15 personnes et en blessant 20. Mais loin de se démoraliser, les Parisiens, oscillant entre colère et ironie donnent à ce canon le nom de « grosse Bertha », Bertha étant le prénom de la fille (née en 1886) du fabricant, Friedrich Krupp*.

A la hâte, des régiments français de l'armée Humbert sont jetés dans la bataille. Ils reprennent puis reperdent Tergnier.

En dépit de la ténacité du 18^{ème} Corps britannique et de la 22^{ème} Division d'Infanterie française du général Robillot, une brèche ouverte entre Pargny et Nesle ne peut être comblée. Les Allemands entrent dans Nesle le 25, vers 11 heures. A Chaulnes, les quelques habitants qui avaient entrepris de se réinstaller au milieu des ruines, reprennent le chemin de l'exil. Réveillés à la hâte, ils n'ont même pas le temps d'emporter quoique ce soit. A nouveau, sur les routes, s'étirent des convois de réfugiés fuyant l'enfer.

Sans cesse, l'aviation alliée bombarde les colonnes d'assaut allemandes pour tenter de retarder leur progression.

Le 26 mars, le général Gough abandonne Albert et Bray-sur Somme puis évacue Chaulnes précipitamment en tentant de se raccrocher sur Rosières. Les Allemands se rapprochent d'Amiens, point de jonction des armées alliées. S'ils parviennent à prendre la capitale picarde, ce sera la rupture entre l'Armée britannique qui se repliera vers les ports de la Manche et l'Armée française qui s'efforcera de protéger Paris. Tout ne tient plus qu'à un fil.

Mais ce jour-là, les représentants des Alliés réunis à Doullens ont pris une décision qui va s'avérer décisive. Il fallait réagir vite. Après des premiers contacts à Abbeville puis Compiègne, Foch est nommé « coordonnateur » des armées alliées. Il faudra attendre le 12 avril pour qu'il reçoive le titre de « commandant en chef » mais, dès le 26 mars, communiquant son énergie et sa foi en la victoire, il impose sa stratégie : maintenir coûte que coûte la liaison entre les armées alliées, masser des divisions françaises au nord d'Amiens, préparer la contre-offensive. Avant même de pénétrer dans l'hôtel de ville de Doullens, Foch, interrogé par Clémenceau (président du Conseil) sur ce qu'il propose, répond : « Moi, je me battrais sans m'arrêter. Je me battrais devant Amiens ; je me battrais dans Amiens ; je me battrais derrière Amiens ; je me battrais tout le temps... » Dans l'atmosphère d'anxiété générale, son énergie fait l'admiration de toutes les personnalités présentes. Il y a là, du côté français : Poincaré (président de la République), Clémenceau, Loucheur (ministre de l'Armement), les généraux Pétain, Foch, Weygand. Et, du côté anglais : Milner (ministre de la Guerre), le maréchal Haig, les généraux Wilson (chef d'état-major général de l'armée britannique), Lawrence, Montgomery. C'est le président Poincaré qui préside la séance mais c'est Clémenceau qui l'anime. Pas d'huissier, pas de secrétaire. Clémenceau rédige lui-même le brouillon de l'accord final. Loucheur le recopie en deux exemplaires. La conférence dure de 12h30 à 13h30 environ.



Marcel Queyrat, Président cantonal du Souvenir Français

* Déjà, en 1914, les Allemands avaient eux-mêmes baptisés « Grasse Bertha » (« Dicke Bertha »), le puissant obusier de 420mm (M-Gerät) utilisé pour anéantir les forts de Liège et de Namur, en Belgique. Ils appelaient « Pariser Kanonen », les engins tirant sur Paris.



Livres en chants thés

Présente

à l'occasion de la fête de la musique

Alexandre Dominois

Showcase de musique électronique
(Dreams Music, New-Age, Ambience)



21 Juin 2018 à partir de 19h30

Chaulnes

Entrée libre

